

# L'enracinement d'une islamité québécoise : le cas des sépultures musulmanes

Lilyane Rachédi et Mouloud Idir

Numéro 794, janvier–février 2018

Agir en commun à l'heure des fractures identitaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/87178ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rachédi, L. & Idir, M. (2018). L'enracinement d'une islamité québécoise : le cas des sépultures musulmanes. *Relations*, (794), 31–32.

condition humaine, au vieillissement et à la mort par exemple. A-t-on besoin ici d'évoquer l'exploration du cosmos, qui fait de notre galaxie un point négligeable en périphérie de l'Univers en expansion? Et l'humain n'est-il pas passible de faillite à cause de ses pratiques économiques et techniques elles-mêmes: son gaspillage des ressources épuise la nature, sa voracité énergétique pollue l'environnement. Quoi qu'il fantasme dans ses manipulations biogénétiques, il ne parvient jamais qu'à retarder l'échéance de sa mort. Accumulant les déceptions comme autant de blessures narcissiques qui le font choir de son piédestal imaginaire, il lui devient difficile aujourd'hui de se prétendre au centre du monde, sinon par des coups de force, dans des passages à l'acte psychotiques ou des aventures totalitaires. Un noir soleil plombe le ponant de ses Lumières.

### Maintenir ouvertes les interrogations

Le défi de l'expérience religieuse, dès lors, n'est-il pas de faire advenir au langage, c'est-à-dire à la conscience, des représentations de l'idéal désirables parce que capables de soutenir la vie? Or, cette fonction du religieux n'est pas identitaire mais foncièrement éthique. Elle consiste moins à donner des réponses qui s'accumuleraient ou se contesteraient les unes les autres qu'à soutenir la quête qui est vie. C'est ce dont se rendent compte, notamment, ceux et celles qui accompagnent des personnes malades ou en détresse. Ils ne peuvent que maintenir ouvertes les interrogations –celles des accompagnés comme les leurs propres– dans une tension permanente entre, d'une part, les contraintes des histoires personnelles (état de santé physique et mentale, maîtrise du langage et des divers outils de la culture: bref, situation concrète de chacun dans le monde) et, d'autre part, les représentations de l'altérité auxquelles chacun a accès (l'au-delà, la vie éternelle, le paradis, Dieu, le rien, le néant...). Maintenir ouvertes les interrogations suppose un immense respect, car évoquer ces questions de sens, c'est s'adresser à l'affect. Ce respect se concrétise dans l'écoute sans jugement, de façon à rester authentique quels que soient les symboles et représentations qui soutiennent cette authenticité: religieux ou séculiers, traditionnels ou construits avec les matériaux disponibles selon les temps et les lieux.

### Au cœur de la tension vitale

Contingents puisqu'ils relèvent de la culture de chacun, ces symboles et représentations sont pourtant nécessaires: ils déterminent l'engagement du sujet dans sa marche, à toute étape de sa vie. Ils peuvent supporter des replis identitaires tout comme en être l'antidote. Les considérer comme lieux de tension vitale nous éloigne des ghettos de la pensée tout comme des préjugés rationalistes qui, les uns comme les autres, ignorent ou refusent le caractère dynamique de la religion et ferment la question de l'altérité, c'est-à-dire de l'indéfini du sens.

En l'absence d'une autorité suprême imposant sa loi, les humains sont renvoyés à leur liberté, c'est-à-dire à leur responsabilité. La clé de leur survie réside dès lors dans leur aptitude à prendre soin de l'environnement –la « maison commune »–, des autres humains et d'eux-mêmes, pour tenter d'assurer au

mieux la convivialité, dans ses figures les plus banales et quotidiennes de l'altérité –*les autres*– comme dans ses figures les plus sublimes. Vue sous cet angle, la vie religieuse leur est inhérente. Et cela pour une raison fort simple: il est connaturel à l'humain, comme à tout être vivant, de vouloir persévérer dans son être propre et cela suppose de réactiver sans cesse sa recherche d'authenticité. Une telle vie religieuse est cependant de l'ordre de l'aventure bien plus que de la stabilité.

Certains parleront ici de spiritualité pour en marquer le caractère spécifique. On sait que celle-ci est nécessaire aux institutions religieuses, mais aussi qu'elle peut s'en émanciper, quitte à trouver d'autres ancrages dans le concret des existences. Elle se manifeste d'ailleurs souvent en temps de crise, quand rien ne va plus et que chancellent la santé, la prospérité,

## L'ENRACINEMENT D'UNE ISLAMITÉ QUÉBÉCOISE : LE CAS DES SÉPULTURES MUSULMANES

Lilyane Rachédi et Mouloud Idir

Les auteurs sont respectivement professeure à l'École de travail social de l'UQAM et responsable du secteur Vivre ensemble du Centre justice et foi

Le 29 janvier 2017, après la tuerie perpétrée par Alexandre Bissonnette à la grande mosquée de Québec, les familles et les proches des six victimes se sont retrouvés dans une situation surréaliste: où enterrer les défunts assassinés? Le problème de carence de lieux de sépulture musulmane au Québec est ainsi apparu au grand jour. Ceux-ci se répartissent généralement en deux catégories. D'un côté, les cimetières musulmans autonomes qui disposent de leur propre terrain. De l'autre, les espaces réservés à l'inhumation de personnes musulmanes dans des cimetières déjà existants et multiconfessionnels. Or, soit les espaces disponibles ne suffisent pas à la demande, soit ils ne répondent pas aux besoins.

Devant la situation, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) a donc commandé un projet d'étude dont l'objectif est de dresser un portrait « des besoins et pratiques en matière d'attribution et de gestion des lieux de sépultures musulmanes au Québec<sup>1</sup> ». Cette enquête, menée auprès de 39 personnes s'identifiant comme musulmanes, a soulevé des phénomènes qui questionnent fondamentalement la place de l'autre, musulman, au Québec.

D'abord, le choix de mourir et d'être enterré ici, dans le respect des rituels funéraires propres aux musulmans, nous indique que la présence musulmane, qui ne date pas d'hier,

les amours, les croyances – bref les montages culturels qui président aux identités. C'est quand il est confronté à sa finitude que l'humain est porté à miser sur l'inconnu dont il escompte une vie renouvelée. Pourquoi la religion dès lors? Pour la soif de vivre, l'espérance, l'ouverture sur l'indéfini du monde et du sens, le renouvellement de l'existence. Pour tendre malgré tout à une forme de complétude. La plupart des croyants vivent cela d'une façon sage et mesurée, guidés par des institutions se préoccupant aussi de leur propre pérennité. D'autres, pour toutes sortes d'obscures raisons masquant plus ou moins la profondeur de leurs blessures, vont jusqu'à mettre leur vie en jeu pour que celle-ci ait du sens.

La vie spirituelle suppose à la fois un ancrage dans un sol déterminé et la mobilisation vers un idéal. Elle est tension

s'inscrit dans la longue durée au Québec. Or, la société d'accueil, dans ses lois, ses structures, sa conception très utilitariste du fait migratoire et ses mécanismes d'intégration, n'a manifestement pas pensé ce versant d'une immigration familiale, permanente, amenée à vieillir et à mourir ici.

Plusieurs travaux au Québec ont identifié les stratégies adaptatives des musulmans lorsqu'il s'agit de transformer leurs rituels funéraires pour qu'ils respectent le cadre réglementaire de la société majoritaire. En ce sens, le choix de mourir ici doit donc être interprété comme un sentiment fort d'appartenance au Québec, une forme d'intégration ultime, qui va jusqu'à la volonté de « désintégration » de sa propre dépouille en terre québécoise.

Ce désir d'intégration – qui ne doit pas être entendue comme un synonyme d'assimilation – s'inscrit toutefois dans un rapport historiquement inédit: il consiste en l'apparition d'une identification relativement dissensuelle à l'appartenance québécoise, ce qui fait bouger les frontières symboliques du sujet citoyen québécois. On ne parvient pas, dès lors, à bien prendre acte de débats importants que soulève la question du « mourir musulman » en contexte québécois. Pour le moment, nos débats amplifient indûment le poids de la variable religieuse de l'identité des personnes dites musulmanes, ce qui masque toute la dynamique consistant, pour ces personnes, à s'identifier à une nation ou à une société non musulmane, surtout dans le contexte actuel marqué par une islamophobie induisant une spirale descendante en matière de citoyenneté.

Ces débats sur les lieux de sépulture ont donc la vertu politique de nous obliger à repenser ce que l'on considèrerait comme allant de soi dans les rapports entre identité, appartenance et citoyenneté. Pour le dire autrement, ce débat oblige à réhistoriciser les rapports sociaux et nos conceptions de l'État, de la nation et de la mémoire, trop souvent présentés comme des données « naturelles ».

Les personnes musulmanes qui ne peuvent ou ne souhaitent plus concevoir leur rapport au Québec dans une perspective provisoire sont amenées à penser leur rapport à la descendance et au lieu du deuil. Une islamité québécoise s'inculture et s'invente ainsi. Cela nous invite à revoir notre regard sur ces personnes, pour éviter de les essentialiser et, dans le

entre *pesanteur et grâce*<sup>2</sup>, écrivait Simone Weil. Chaque pôle de cette tension doit être objet de soins attentifs et d'empathie puisqu'ils sont, pour l'humain, conditions de vie. Sinon germent l'une ou l'autre des maladies que sont le fondamentalisme et l'intégrisme, refuges dans la fixation d'un imaginaire historique ou bien d'un imaginaire doctrinal. Ainsi, au-delà de ses fonctions identitaires, à travers elles et malgré elles, le défi de la vie religieuse consiste-t-il à accepter de vivre la tension et d'en témoigner. ©

1. Voir André Comte-Sponville, *L'esprit de l'athéisme. Introduction à une spiritualité sans Dieu*, Paris, Albin Michel, 2006.

2. *La pesanteur et la grâce*, Paris, Plon, 1947 et 1968.

même mouvement, de renforcer les institutions qui participent à la production et à la perpétuation d'une altérité posée en *problème public* plutôt qu'en enjeu de citoyenneté et d'égalité.

Tout ce débat est donc révélateur de différents mécanismes qui tiennent à distance de l'égalité effective des catégories importantes de nos populations. D'ailleurs, le fait de coupler systématiquement les enjeux relatifs aux personnes musulmanes à la question de l'immigration, alors qu'un grand nombre d'entre elles sont nées ici, contribue au problème. Constamment renvoyé à une altérité posée comme irréductible, le citoyen québécois musulman est alors perçu comme un corps étranger, une excroissance à la société québécoise. La preuve en est que la question des lieux d'inhumation musulmans est surtout traitée par le ministère de l'Immigration, alors que la gestion et l'attribution des lieux de sépulture relèvent, entre autres, du ministère de la Santé et des Services sociaux, des mairies et du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Le rapport aux lieux de sépulture est aussi à penser en corrélation avec notre régime de laïcité. Cela ressortait clairement des échanges avec les personnes rencontrées. En somme, le modèle québécois de laïcité traduit une forme de compromis historique entre l'Église catholique et l'État. L'inhumation et tout ce qui concerne la gestion des cimetières continue en grande partie de relever de l'Église. Les enjeux autour de l'inhumation des personnes de tradition musulmane nous invitent donc à comprendre que d'autres parties de la société n'ont pas pris part à ce pacte laïque.

Il y a donc une urgence morale, éthique et politique de traiter les lieux de sépulture musulmane comme un enjeu d'égalité. Il nous paraît important que l'État envoie sur cet enjeu un message clair à l'effet qu'il ne s'agit pas d'une demande excessive ou d'un privilège accordé, mais d'une demande légitime de portée démocratique et de citoyenneté active, les personnes musulmanes étant des citoyennes et des citoyens à part entière.

1. L. Rachédi, M. Idir, J. Sarenac et A. Mekki-Berrada, « Mort en contexte migratoire: besoins et pratiques en matière d'attribution et de gestion des lieux de sépultures musulmanes au Québec », MIDI 2017-2018.